L'autodétermination : un "nouveau" levier d'accompagnement ?

L'autodétermination est-elle le nouveau mot à la mode ou recouvre-t-elle des concepts déjà présents depuis de nombreuses années dans les orientations des politiques publiques ?
Injonctions paradoxales, impératifs de production et souhait d'un accompagnement individualisé au sein d'un collectif dessinent les nouveaux contours de la fonction de moniteur d'atelier.

OBJECTIFS

- Mettre en œuvre et faire vivre l'autodétermination pour les travailleurs d'ESAT.
- Comprendre les enjeux et les freins à l'autodétermination des travailleurs en ESAT.
- Élaborer des outils concrets pour favoriser leur autonomie et leur responsabilité (mais pas que ...).

POUR QUI ?

Professionnels d'ESAT (prioritairement moniteurs, ETS, chargés d'insertion...).

PRÉ REQUIS

Etre en activité en ESAT.

NOMBRE DE STAGIAIRES

12 maximum.

DURÉE

2 jours / 14 h.

COÛT

Intra-muros : 3 600 € nets exonérés de la TVA, frais du formateur inclus. Déjeuner à la charge de l'établissement d'accueil.

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

- Alternance d'apports théoriques, méthodologiques et de cas concrets,
- Animation interactive entre stagiaires et formateurs (questions/réponses, partage d'expériences),
- Selon les formations : quiz, questionnaire, mises en situation, études de cas, démarche réflexive, jeux de rôles, travail en sous-groupe,etc.,
- Projection de supports lors de la formation (diaporama, vidéos, documents techniques, etc.),
- Mise à disposition de supports pendant et à l'issue de la formation,
- Utilisation de vidéoprojecteur, tableau blanc, paperboard.

MOYENS D'EVALUATION ET DE SUIVI

- Feuille de présence,
- Evaluation de l'acquisition des objectifs par le formateur selon les moyens, pédagogiques utilisés lors de la formation
- Evaluation de la formation par les stagiaires,
- Certificat de réalisation et attestation de compétences.

INTERVENANT

Patrice WAREMBOURG ou **Pierre BARRANDE** ou **Camille BARILLET**

PROGRAMME ET DÉROULÉ

Le programme tient compte des réformes (plan de transformation des ESAT, Loi pour le plein emploi et ses décrets, rapports IGAS, ...).
Chaque demi-journée commencera par un tour de table : le premier pour présenter et recueillir les attentes des participants, les suivants pour valider les acquis.

JOUR 1

9h00 à 12h30 :

- À partir d'une situation, partage entre professionnels sur leurs expériences en matière de représentation de l'autodétermination des travailleurs en ESAT.
- Les droits des personnes en situation de handicap : panorama législatif et réglementaire.
- Situer cette notion dans l'évolution du contexte réglementaire de l'ESAT en lien avec le Plan de Transformation des ESAT.
- Rôle et fonctions du moniteur d'atelier dans cette nouvelle dimension autour de l'autodétermination.
- Enjeux et obstacles liés à l'autodétermination des travailleurs en ESAT.

13h30 à 17h00 :

- Comprendre et appréhender les grands principes de l'autodétermination.
- Les quatre (voire cinq) dimensions de l'autodétermination.
- Le modèle fonctionnel de l'auto-détermination et le changement de regard nécessaire pour l'accompagner.
- Les différentes étapes du parcours vers l'autodétermination : de la prise de conscience à la mise en action.

JOUR 2

9h00 à 12h30 :

- Comment l'autodétermination peut-elle se mettre au service de l'accompagnement et du projet professionnel ?
- Les freins à l'autodétermination des travailleurs en ESAT.
- Les leviers et les stratégies pour favoriser l'autodétermination.
- Impact de la logique d'autodétermination sur les postures professionnelles.

13h30 à 17h00 :

- L'autodétermination à l'épreuve du projet personnalisé (ou inversement).
- La mise en place d'une culture d'autodétermination au sein de l'ESAT : l'implication de tous.
- Le « modèle écologique » de l'autodétermination sous l'angle de l'organisation apprenante des structures.
- Les perspectives d'évolution pour les ESAT en matière d'autodétermination des travailleurs.
- Quels liens avec les Recommandations des Bonnes Pratiques Professionnelles ?
- Évaluation de la formation, échanges sur les perspectives d'application et conclusion